



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° /AONO-PU/MINAT/CIPM/2024 DU _____ RELATIF À LA
RÉHABILITATION DE LA SALLE SERVEUR DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
(PHASE 2)

1. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le Ministre de l'Administration Territoriale, Maître d'Ouvrage lance pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour la réhabilitation de la salle serveur du Ministère de l'Administration Territoriale (phase 2).

2. CONSISTANCE DES PRESTATIONS

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres consisteront notamment à :

- acquérir les nouveaux équipements pour la salle ;
- installer les nouveaux équipements en tenant compte des configurations existantes ;
- proposer une solution complète de sauvegarde des données du MINAT ;
- implémenter la solution de sauvegarde ;
- optimiser les serveurs actuels du MINAT en augmentant les ressources ;
- produire un rapport détaillé des travaux effectués ;
- produire un manuel d'utilisateur global des différents équipements installés ;
- former le personnel technique de la DSI à l'utilisation et l'administration des nouveaux équipements et services déployés.

3. PARTICIPATION

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun, en règle avec l'administration fiscale, non exclues de la commande publique et justifiant des capacités dans l'élaboration des plans directeurs, des stratégies IT, des schémas directeurs informatiques et de la mise à niveau des infrastructures informatiques.

4. FINANCEMENT

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres National sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Administration Territoriale, exercices 2024, Imputation : 58 07 164 03 320018 524211.

5. COÛT PREVISIONNEL

Le coût prévisionnel du présent projet est de quarante millions (40 000 000) de francs CFA TTC.

6. CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, auprès du Ministère de l'Administration Territoriale, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-direction du budget, Service des Marchés Publics, 2^{eme} étage, Porte 214, tel : 222 22 66 01 et la version électronique sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, dès publication du présent avis par voie de presse écrite, voie d'affichage dans les locaux du Ministère de l'Administration Territoriale, ainsi que dans le Journal des Marchés de l'ARMP et sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

7. TAILLE ET FORMAT DU FICHIER

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes : 5 MO pour l'Offre Administrative ; 15 MO pour l'Offre Technique ; 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants : Format PDF pour les documents textuels et JPEG pour les images.

Le soumissionnaire candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la

taille des fichiers à transmettre.

8. ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu, dès publication du présent avis par voie de presse écrite ou par voie d'affichage, dans les locaux du Ministère de l'Administration Territoriale, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-direction du budget, Service des Marchés Publics, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50.000) francs CFA payable au Trésor Public et représentant les frais d'achat du dossier.

Il est également possible d'obtenir le Dossier par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

9. DEPOT DES OFFRES

Les offres, rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées contre récépissé au Ministère de l'Administration Territoriale, Service des Marchés Publics, 2ème étage, porte 214 au plus tard le 13 JUIN 2024 à 14H00, heure locale, portant la mention suivante :

AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° IAONO-PU/MINAT/CIPM/2024 DU 13 JUIN 2024 RELATIF À LA RÉHABILITATION
DE LA SALLE SERVEUR DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE (PHASE 2)
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 13 JUIN 2024 à 14 heures 00. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

10. CAUTION DE SOUMISSION

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission de huit cents mille (800 000) délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère en charge des Finances. La validité de cette caution est de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

11. OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des plis se fera en un temps, le 13 JUIN 2024 à 15 H 00, heure locale, dans la Salle de Conférences du Ministère de l'Administration Territoriale, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du MINAT siégeant en présence des soumissionnaires qui le souhaitent ou de leurs représentants dûment mandatés.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. DELAI D'EXECUTION

Le délai d'exécution des travaux est de trois (03) mois, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant le démarrage desdits travaux.

13. CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

13.1 Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- dossier administratif incomplet ou non conforme en cas de non régularisation dans un délai de quarante-huit heures accordé aux soumissionnaires.
- fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de Marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP ;
- absence du rapport de visite du site des prestations cosignée par le soumissionnaire et un responsable de la Division des Systèmes d'Information du MINAT ;
- omission, dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié ;
note technique inférieure à 75% des critères d'évaluation ;

- absence d'un Conducteur des Travaux ou d'un Directeur Technique ayant la qualité d'Ingénieur de Conception en Informatique (système et réseaux) avec 05 ans d'expérience professionnelle ;
- absence ou présentation d'une caution de soumission non conforme.
- Non-conformité du mode de soumission ;
- Non-respect du format de fichier des offres ;
- Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.

13.2 Critères essentiels ou de qualification (en notation binaire)

Les critères relatifs à la qualification des soumissionnaires portent sur :

- le personnel d'encadrement de l'entreprise ;
- le matériel de chantier à mobiliser ;
- les références de l'entreprise dans les domaines similaires ;
- les caractéristiques techniques des équipements proposés ;
- le respect des modèles des pièces du DAO ;
- l'attestation de la capacité financière de quinze millions (15 000 000) de FCFA au moins ;
- la note méthodologique ;
- le planning d'exécution des travaux ;
- la présentation de l'offre.

14. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de soixante (60) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise de celles-ci.

15. ATTRIBUTION

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante.

16. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, au Ministère de l'Administration Territoriale, à la Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-Direction du Budget Service des Marchés Publics, deuxième (2^{ème}) étage, porte 214, Tél : 222.22.66.01 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses :<http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

17. ASSISTANCE TECHNIQUE

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

18. LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES MAUVAISES PRATIQUES

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption, bien vouloir contacter la CONAC au numéro 1517 et l'Autorité chargée des Marchés Publics(MINMAP) par SMS ou appel aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48./-

Yaoundé, le _____

**LE MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE,
MAÎTRE D'OUVRAGE**

-ATANGA NJI PAUL-